

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

ROSENWILLER

67560

Tél.: 03 88 50 41 66

Fax : 09 70 06 87 93

E-mail : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr

Rosenwiller, le 20 mars 2015

CONVOCAATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en
Mairie de Rosenwiller

Le jeudi 26 mars 2015 à 20h00

et vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 6 mars 2015
2. Vote des taxes directes locales 2015
3. Vote du Budget primitif 2015 (Commune)
4. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'aménagement du carrefour
5. Subvention au Groupement d'Action Sociale (GAS)
6. Subventions aux associations
7. Modification du projet « Logements sociaux » changement de bailleur social
8. Informations
9. Divers

Le Maire
Philippe WANTZ



Département
Bas-Rhin

COMMUNE DE ROSENWILLER

Arrondissement
MOLSHEIM

Compte-rendu
du Conseil Municipal

Séance du 26 mars 2015

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

Membres présents : BARABINOT Dominique, BLANSCHÉ Alain, BECHTOLD Kévin, DUFFNER Laurent, EINHART Roland, GRAFF Claude, HEINRICH Monique, HUBER Agnès, HUCK Claudine Adjoint, HUCK Fernande, MEYER Eric, WISSER Sébastien Adjoint

Membres excusés : FISCHER-STEGER Anne, HUCK Jean-Georges Adjoint

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUBER Agnès, le quorum étant atteint; le Maire remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion et propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Amortissement du réseau sec « ORANGE »
- Subvention aux élèves de l'école primaire pour la classe découverte

Les conseillers valident l'inscription de ces deux points à l'ordre du jour.

Ouverture de la séance : 20h05

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 MARS 2015

Le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2014 pour approbation. Le compte rendu est adopté sans observations, ni modifications.

8 VOIX POUR

2 ABSTENTIONS

2 Absents

20h15 : Arrivée de Sébastien WISSER

2. VOTE BUDGET PRIMITIF 2015

Le Maire présente le budget primitif prévisionnel 2015 de la Commune.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances et ayant entendu l'exposé du Maire, Monsieur Philippe WANTZ, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE d'approuver et d'arrêter le budget primitif 2015 de la commune à la somme de 1 040 229,11 € soit :
- FONCTIONNEMENT : 658 057,88 € en recettes et en dépenses
- INVESTISSEMENT : 382 171,23 € en recettes et en dépenses

20h50 : Arrivée de Roland EINHART

3. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Point 3 : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES - 2015

CONSIDERANT la proposition de la commission des finances réunie le 16 mars 2015 de ne pas modifier en 2015 les taux d'imposition votés en 2014,

Entendu les explications du Maire, Philippe WANTZ, rapporteur de la Commission des finances

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

10 voix POUR

2 ABSTENTIONS

1 voix CONTRE

- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

Taxes	Taux année 2014	Taux année 2015	Bases d'imposition réelles 2014	Produit
Taxe d'habitation	21,86	21,86	911 797 €	201 724 €
Taxe foncière bâti	15,54	15,54	573 365 €	90 583 €
Taxe foncière non bâti	88,99	88,99	35 386 €	31 858 €
CFE	18,70	18,70	14 614 €	3 329 €
			TOTAL	327 494 €

4. AMORTISSEMENT DU RESEAU SEC « ORANGE »

Point 4 : AMORTISSEMENT DU RESEAU SEC

VU les explications de Monsieur le Maire sur le principe de l'amortissement des immobilisations, qui doit permettre de constater la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler

CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante de définir les cadences de l'amortissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ **FIXE** la durée d'amortissement des travaux d'investissement liés à l'enfouissement des réseaux secs (ORANGE) à 1 an pour le montant de 13 400 €

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2015

Point Info sur NUMERICABLE :

Le Maire informe les conseillers qu'il a rencontré Monsieur MAUSS, le Responsable des Collectivités locales de la Société NUMERICABLE. 60 foyers de Rosenwiller sont encore raccordés à l'antenne collective. Suite au rachat de SFR par NUMERICABLE, prévu en juin 2015, le réseau hertzien sera coupé mais pas la TNT. Seuls les anciens téléviseurs n'ayant pas la TNT ni de décodeurs ne fonctionneront plus. Le Maire a demandé à Monsieur MAUSS, de faire le tour des abonnés de la commune pour les aider dans la démarche. Il a également émis le souhait du maintien des chaînes allemandes.

5. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR L'AMENAGEMENT DU CARREFOUR

Point 5 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Vu les travaux d'aménagement du carrefour en haut du village

Vu les travaux de rénovation de l'éclairage public

Vu le devis estimatif pour la création d'un giratoire urbain entre la rue principale et la route de Gresswiller réalisé par l'entreprise SODEREF assurant la maîtrise d'œuvre pour la commune de Rosenwiller, d'un montant total de 153 006.50 € HT

Vu que l'opération entrerait dans la catégorie d'opération « Aménagement et sécurisation de l'espace public en agglomération » éligible à la DETR, subventionnable entre 25 à 35%

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **SOLLICITE** l'Etat pour une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir,
- OUVRE les crédits nécessaires au budget primitif

6. SUBVENTION AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE (GAS)

Point 6 : SUBVENTION AU GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE (G.A.S)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Rosenwiller est adhérente au Comité National d'Action Sociale pour l'ensemble de son personnel titulaire et stagiaire par le biais du Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin antenne de Barr et qu'à cet effet elle verse le montant total de la subvention au dit Groupement.

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DECIDE de verser au Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin antenne de Barr une subvention à hauteur de 213,36 € par agent pour l'adhésion des agents en activité au Comité National d'Action Sociale,
- IMPUTE la dépense au C/65738 de l'exercice en cours

7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les élus décident de reconduire les montants de 2015

Point 7 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DE ROSENWILLER - Année 2015-

Vu le souhait de soutenir les différentes Associations de Rosenwiller

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide xxxx,

- D'ALLOUER, une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions 2015	Rappel 2014	Rappel 2013
Association sportive et culturelle	400 €	400 €	850 € ⁽¹⁾
Amicale des sapeurs pompiers	700 €	700 €	700 €
Chorale Ste Cécile	300 €	300 €	200 €
Théâtre "S'bratschtalle Theater"	200 €	200 €	200 €
Au BistRo' Zen	900 €	900 €	0 €
TOTAL	2 500 €	2 500 €	1 950 €

(1) soit 400 € + subvention exceptionnelle de 450 € pour l'achat d'un projecteur HD

- D'OUVRIR les crédits sur le compte 6574 du budget primitif 2015

8. SUBVENTION AUX ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE POUR LA CLASSE DECOUVERTE

Le Maire présente la liste des voyages scolaires depuis 2009. La commune a toujours participé à hauteur de 50€ par enfant

Point 8 : **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**
AUX ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE
POUR LA CLASSE DECOUVERTE
(du 1^{er} au 5 juin 2015)

VU la requête de Madame HATT, Directrice de l'Ecole Primaire de ROSENWILLER, afin d'obtenir une subvention de la Commune pour l'organisation de leur voyage en classe découverte du monde médiéval à Luttenbach-près-Munster du 1^{er} au 5 juin 2015.

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- D'ALLOUER une subvention aux élèves de l'Ecole primaire de ROSENWILLER pour leur voyage en classe découverte à Luttenbach-près-Munster, d'un montant de 50 € par enfant (27 enfants), soit un total de 1 350 € (mille trois cent cinquante euros)

Les crédits nécessaires sont prévus sur le compte 6574 du budget primitif 2015

9. MODIFICATION DU PROJET « LOGEMENTS SOCIAUX » **CHANGEMENT DE BAILLEUR SOCIAL**

Le Maire ouvre le débat suite aux solutions qu'il avait présentées et proposées lors du Conseil Municipal du 6 mars dernier. Il rappelle l'idée de départ du projet et présente le plan de financement prévisionnel proposé par DOMIAL. Soit la création de 4 logements sociaux : 3 F3 et 1 F4 en 2 nouveaux bâtiments scindés pour 620 000 €.

Les élus discutent et essayent de trouver la solution qui serait la moins onéreuse pour la commune.

Point 9 : **CHANGEMENT DE BAILLEUR SOCIAL**
DANS PROJET « LOGEMENTS SOCIAUX »

Suite aux difficultés économiques de la Société Intercommunale de construction de Molsheim et environs « le Foyer de la Basse-Bruche », le bail emphytéotique signé le

06/03/2012 entre la commune de Rosenwiller et « Le Foyer de la Basse Bruche » ne peut être respecté.

- VU la volonté de réaliser cette opération de création de logement sociaux dont l'un des objectifs est de maintenir l'école communale dans son fonctionnement actuel
- VU la nécessité de trouver une solution par rapport au bâtiment situé au 43 rue principale présentant des aspects de vétusté
- VU l'obligation de réaliser l'opération compte tenu des subventions déjà perçues par le Conseil Général
- VU le projet estimé à 620 000 EUR pour la création de 4 logements (3 type F3 et un type F4) sous condition d'autorisation de démolir le bâtiment situé au 43 rue Principale
- VU la proposition du bailleur social DOMIAL représenté par M. Kieffer de reprendre l'opération,

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
7 VOIX POUR
4 ABSTENTIONS
2 VOIX CONTRE

autorise le Maire à :

- DENONCER l'emphytéose contractée avec « Le Foyer de la Basse Bruche »
- SIGNER une nouvelle emphytéose avec la Société DOMIAL aux conditions suivantes:
 - durée du bail de l'emphytéose : 55 ans
 - participation financière de la Commune de Rosenwiller à l'opération à hauteur de 50 000 EUR
 - garantie financière du prêt contracté par la société DOMIAL prise en charge par la DOMIAL sans cautionnement de la commune de Rosenwiller

10. DIVERS

- **Résultats adjudication de bois du 13 mars**
13 lots de fond de coupe représentant 176 stères ont été vendus aux enchères pour 7 920€, soit 45 € le stère
- **Urbanisme**

DECLARATIONS PREALABLES

DP 067 410 15 R0006 WISSER Sébastien	carport	En cours
--------------------------------------	---------	----------

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 067 410 15 R0001 BOCKSTAHLER Daniel	Reconstruction d'un chalet à l'identique suite à sinistre	ACCORDE
--	---	---------

- **Police intercommunale**

Pour répondre à Roland EINHART qui s'interroge sur la mise en place d'une police intercommunale, le Maire explique aux conseillers que le projet d'une police transcommunale est à l'étude. La police municipale de Rosheim aurait la faculté de verbaliser les infractions routières ou autres sur le canton. Ce projet nécessiterait cependant l'embauche d'un policier municipale supplémentaire pour la Ville de Rosheim aussi les frais devrait être partagées entre les différentes communes utilisant le service.

- **Prochaines réunions**

- 30 mars 16h30 : réunion des intervenants NAP
- 30 mars 18h : commission CCAS
- 31 mars 18h : réunion Osterputz - Nettoyage de printemps (prévu le 11 avril)
- 9 avril 18h : Commission appel d'offres POS/PLU
- 13 avril 17h30 : Commission urbanisme (carrefour + autres projets)
- 11 mai : Conseil municipal (à confirmer)

- **Prochaines manifestations :**

- 28 mars 9h/12h 14h/16h : Broyage des végétaux
- 29 mars : élections départementales 2^e tour

Fin de la séance : 22h15